

Commune de LIGINIAC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal en date du **22 mai 2026** à 20h00 selon convocation en date du 18 mai 2026

Président : M MANZAGOL Jean

Présents : M MANZAGOL - Mme MINARD - M TRONCHE - Mme BARRAUD - M VERNIENGEAL - Mmes DUBOIS - PINSON - OULD SAÏD - M VALADE - Mme VIGNAL - Mrs BIVERT - HUMANN

Absents excusés : M FAVRE (a donné procuration à Mme MINARD)
M BOUILHAC (a donné procuration à Mme OULD SAID)

Absents : Mme CHINAL

Secrétaires de séance : Mme VIGNAL et M BIVERT

Délibération N°2026-040 : Marché de voirie 2026

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de travaux de Voirie suivant :

Affaire	Cout prévisionnel des TRAVAUX en € HT	Divers et imprévus	Frais de mise à disposition du service E.C.	Cout prévisionnel OPERATION en € HT	TVA 20,00%	Cout prévisionnel OPERATION en € TTC
Renforcement VC N°29 Peyroux section 1 (GE + ENDUIT et GE+ENROBE)	39 218,70	784,37	2 000,15	42 003,22	8 400,64	50 403,86
Renforcement VC N°29 Peyroux section 2 (GE + ENDUIT) 993 ml	55 873,50	1 117,47	2 849,55	59 840,52	11 968,10	71 808,62
Renforcement VC N°33 332 ml (ENDUIT)	20 501,90	410,04	1 045,60	21 957,54	4 391,51	26 349,05
MONTANT TOTAL PROJET VOIRIE 2026	115 594,10	2 311,88	5 895,30	123 801,28	24 760,25	148 561,53

Le cout du projet (Etudes + travaux) s'élève à la somme de 123 801,28 € HT soit 148 561,53 € TTC

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- D'approuver ce projet
- De l'autoriser à préparer et à publier le marché en autorisant le Syndicat de la Diège à intervenir sur le profil d'acheteur ACHAT PUBLIC de la commune.

Envoyé en préfecture le 28/05/2026

Reçu en préfecture le 28/05/2026

Publié le 28/05/2026

ID : 019-211911300-20260522-DCM2026040-DE



Après en avoir délibéré, les membres de l'Assemblée :

- Approuvent le projet de voirie 2026 pour un montant total de 123 801,28 € HT soit 148 561,53 € TTC
- Autorisent Monsieur le Maire à préparer et à publier le marché en autorisant le Syndicat de la Diège à intervenir sur le profil d'acheteur ACHAT PUBLIC de la commune.
- Autorisent Monsieur le Maire à engager les démarches nécessaires et à signer tous les documents pour mener à bien cette opération.

Membres	15
Présents	12
Représentés	2
Votants	14
Pour	14
Contre	0
Abstention	0

Certifié conforme par Jean MANZAGOL, Maire de LIGINIAC, le 22 mai 2026.
Au registre sont les signatures



Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le 28/05/2026
ID : 019-211911300-20260522-DCM2026040-DE

